Le Denier des Ecoles Laïques

LES ENFANTS DES ECOLES AYANT OBTENU LE CERTIFICAT D'ETUDES, IRONT A DUNKERQUE CETTE ANNEE, EN JUILLET PROBABLEMENT.

Encore une institution en voie de reconstitution !...

Comme on le sait, avant la guerre, le « Denier des Ecoles laïques » payait tous les ans, en juillet, un voyage à Malo-les-Bains, aux enfants — filles et garçons — des écoles municipales ayant obtenu leur certificat d'études. C'était une sorte d'encouragement. Ce jour-là, c'était une journée de fête pour nos enfants. De bonne heure, le matin, on partait, et puis on arrivait à Malo, on se baignait, on s'emplissait les poumons du grand souffle du large, on dînait, on s'amusait... et tout cela aux frais du « Denier des Ecoles laïques. »

Or, voici que nous apprenons que cette institution se propose de faire quelque chose cette année. Nos enfants iront à la mer, au mois de juillet probablement. Vu les frais du voyage, peut-être leur demandera-t-on seulement d'apporter avec eux leur petit dîner froid, car les ressources sont limitées, et un dîner dans un restaurant, cela coûte terriblement cher.

Mille à onze cents enfants bénéficieraient de ce voyage. En comptant le voyage à 4 ou 5 fr. par tête, cela fera déjà une dépense de 4.000 à 5.000 francs, comme on le voit.

La caisse du Denier des Ecoles laïques est alimentée par les revenus d'un modeste capital, par les cotisations des membres, des donations (avis aux donateurs charitables), et une subvention de 2.000 francs donnée par la ville)

La commission de cette institution est composée comme suit : président, M. Aldebert, directeur de la « Caisse du Crédit municipal » ; vice-présidents : MM. Mourmant et Dufour ; secrétaire général : M. Lefebvre ; secrétaires adjoints : MM. Beugnies et Ravet ; trésorier : M. Degraeve : membres du Comité : MM. Cosset, Benier, Bécour, Bertrand, Décarpentry, Colin, Lavallée, Bloch, Fache, Gahide, Roland, Hayem, Lemire, Roger, Loviny.

L'ŒUVRE DU « DENIER » DEPUIS SA FONDATION (1879)

Dans les saisons d'hiver, et particulièrement pendant l'occupation allemande (1914-18), le « Denier » distribua des vêtements consistant en robes, chemises, jupons, tabliers, capelines, bas, sabots, etc., aux élèves nécessiteux de toutes les écoles pour une somme de . . . . . 39.122 fr.

Le « Denier » a donné des bons de pain et de houille aux familles nécessiteuses des élèves pour une somme de . . . . . 18.383 »

Le « Denier » a accordé des bourses d'études à des élèves du Lycée, Collège, Institut industriel, Ecoles supérieures et élémentaires, Ecole Baggio pour une somme de. . . . . 16.742 »

Pour récompenser des travaux d'année de certains élèves méritants, le « Denier » a distribué des prix pour une somme de. . . . . 5.826 »

La création des repas scolaires avait attiré son attention : le « Denier » a accordé pour le bon fonctionnement de l'œuvre la somme de. 1.225 »

Le « Denier » a accordé des subventions aux mutualités scolaires, à l'Œuvre du Trousseau et Orphelinat pour une somme de. . . . . 650 »

Le « Denier » a accordé des secours en argent à des élèves fréquentant les écoles laïques pour cas de maladie, bombardement, décès, etc., pour une somme de. . . . . 2.958 »

Le « Denier » a créé des bibliothèques populaires dans les différents quartiers de la ville et accordé ensuite des subsides aux bibliothèques scolaires, soit une dépense de. . . . 13.532 »

En 1899 se forma à Lille un comité pour la création de patronages laïques : le « Denier », voulut participer à cette œuvre utile et lui accorda des subventions pour une somme de. . . . . 1.800 »

Depuis sa fondation, le « Denier » organise des fêtes, conférences, concerts, etc., pour les familles des élèves fréquentant les écoles laïques et dont la dépense s'élève à. . . . . 54.000 »

Chaque année, à l'occasion de la St-Nicolas, le « Denier » distribue, à la joie des bambins des écoles maternelles de Lille des jouets dont la somme s'élève à. . . . . 16.000 »

Mais, comme nous l'avons dit, l'institution la plus féconde du « Denier » est assurément le voyage à la mer offert aux lauréats du certificat d'études primaires. Depuis sa fondation, 25.080 enfants ont été conduits à Dunkerque et la somme dépensée pour ces voyages s'élève à. . . . . 150.576 »

Soit une dépense totale de. . . 320.814 »

Nous sommes heureux d'être les premiers à annoncer la reprise de cette tradition et faisons des vœux pour la pleine réussite du voyage projeté.

Chronique Artistique

LA COLLECTION JULES DENNEULIN A ÉTÉ VENDUE HIER

Ainsi que nous l'avions annoncé, un certain nombre d'œuvres du peintre lillois Jules Denneulin, qui furent léguées au Bureau de Bienfaisance de Lille, ont été vendues hier, à 2 heures, à la salle de vente dudit bureau.

Un grand nombre d'amateurs s'étaient rendus à l'adjudication des tableaux qui furent vendues au comptant avec 17 fr. 50 % de taxe de luxe.

Parmi les tableaux vendus, citons des « Scènes Champêtres » qui furent cédées 32, 150, 50, 25 et 35 francs.

Des scènes marines, représentant l'une « Le retour nocturne des pêcheurs » atteignit 140 francs, une autre du même genre, 150 francs. « Le retour de pêche au soleil couchant », 150 francs.

Une « Grange de ferme », 110 francs ; un « Jeune pêcheur, 115 francs ; « Le retour nocturne des moutons au bercail », 140 francs.

« Retour de pêche », 150 francs ; « Départ pour la pêche », 1100 francs ; « Dans l'attente du pêcheur », 1050 francs.

Un tableau représentant la « Trinité », faisant partie de la collection, fut adjugé 1.600 fr.

Parmi les acquéreurs, citons MM. Dropsy, négociant et Devilder, ancien banquier à Lille.

Toutes ces œuvres ont été adjugées à des prix de beaucoup inférieurs à ceux que l'on espérait.

RAVITAILLEMENT

Il est mis en vente du beurre demi-sel, dans les locaux de ravitaillement, au prix de 10 francs le kilo par boîtes de 5 kilos, brut pour net.

10 francs 50 le kilo en détail.

Minimum de livraison : un kilo.

PETITES NOUVELLES

LA SUIE BRULE. — Lundi, vers midi et demi, un feu de cheminée, rapidement éteint par les pompiers du poste de la rue du Fresne, à l'aide de bouteilles de sulfure, s'est déclaré rue Jacquemars-Giélée, 52, au 4me étage, chez M. Eugène Florentin, retraité. Aucun dégât, ni d'accident de personne.

POUR LA MAISON D'ARRET. — Le Service de la Sûreté a procédé hier à l'arrestation des nommés Oscar Verbruggen, 44 ans, forgeron, et Hélène Leroy, femme Dromeau, se disant Hélène Verbruggen, 33 ans, ménagère, demeurant tous deux rue de Tournai, 50. Tous deux ont été appréhendés en exécution de mandats d'arrêt du Parquet de St-Malo, pour vol.

A QUI LE PORTE-MONNAIE ? — M. Victoire dit « Papa lui », demeurant rue Saint-Nicaise, 2, a trouvé rue de la Vieille Comédie un porte-monnaie qu'il tient à la disposition de son propriétaire.

UN POCHARD CASSE LES CARREAUX. — Hier soir, à 4 h. 1/2, rue Pierre-Legrand, entre le pont de Belle-Vue et la rue du Long-Pot, le nommé Pollet Alfred, 40 ans, demeurant rue de Pont-Noyelles, 30 bis, était monté dans le car G. Etant en état d'ivresse, il cassa une vitre en gesticulant. En tombant, les morceaux blessèrent au mollet une voyageuse qui se trouvait à l'intérieur du tramway. Procès-verbal a été dressé contre le turbulent pochard.

CREDIT NATIONAL

pour faciliter la réparation des dommages causés par la guerre.

ÉMISSION de

HUIT Millions d'Obligations de 500 fr. 5 % à LOTS

rapportant 25 fr. d'intérêts annuels nets de tout impôt français présent et futur, remboursables en 75 ans soit à 500 francs, soit par lots.

Participant chaque année à HUIT TIRAGES comportant HUIT LOTS de Un Million.

Chaque tirage comprend :

1 LOT	de Un Million	1.000.000 fr.
1 LOT	de 500.000 fr.	500.000 fr.
2 LOTS	de 200.000 fr.	400.000 fr.
3 LOTS	de 100.000 fr.	300.000 fr.
6 LOTS	de 50.000 fr.	300.000 fr.

Pour chaque tirage 13 LOTS pour 2.500.000 fr.

Pour les HUIT tirages 104 LOTS formant un total de 20 MILLIONS de francs net de tout impôt français présent et futur.

PRIX d'ÉMISSION : 485 fr.

Ces obligations ont un privilège sur les annuités inscrites au Budget de l'Etat français pour assurer le service de l'emprunt.

AVIS ET COMMUNICATIONS

BOURSES WICAR A ROME. — La Société des Sciences et des Arts de Lille ouvrira, le 2 août prochain, un concours pour l'attribution à un artiste lillois d'une bourse de peinture. Les inscriptions sont reçues par le Secrétaire général de la Société, 13, place Philippe-Lebon.

AVIS DIVERS. — Les ménages appelés à résider au dehors du territoire de Lille doivent retirer un certificat de radiation au bureau du ravitaillement situé à la Mairie, 39, rue de la Monnaie, pour obtenir leur carte de ravitaillement et de charbon dans la commune où ils établissent leur nouvelle résidence.

Le certificat est délivré contre remise des cartes de ravitaillement et de charbon.

— Le Maire de Lille a l'honneur d'informer ses concitoyens que les rôles de la contribution extraordinaire sur les bénéfices exceptionnels ou supplémentaires réalisés pendant la guerre, sont entre les mains de M. Isbled, percepteur, rue Nationale, 277, par recouvrement.

BULLETIN COMMERCIAL

HALLES CENTRALES

Cours moyen des ventes en gros à la date du 5 juin

VIANDES. — Bœuf, 1re qual., 7 à 9 fr. ; 2e qual., 6 fr. — Vaches, 1re qual., 7 à 9 fr. ; 2e qual., 6 fr. — Veau, 1re qual., 9 à 12 fr. ; 2e qual., 8 fr. ; Mouton, 1re qual., 12,50 à 13 fr. ; 2e qual., 11 fr. — Porc frais, 9 à 10 fr. — Lapin vivant, 7 fr. — Lapin dépouillé, 10 fr. — Poule, 11 à 12 fr. — Poulet de grains (!) la pièce, 15 à 25 fr. — Canard, id., 20 fr.

BEURRE ET ŒUFS. — Beurre du Nord, le kilo, 12,50 à 14 fr. — Beurre de Normandie, 10,75. — Œufs, le cent, 46 à 54 fr.

FROMAGES. — Camembert de marque, la pièce, 1,10 à 1,40 ; ordinaire, 0,... 0,70 à 1 fr. — Gruyère, le kilo, 9 à 10,50. — Port-Salut, 7 fr. — Chester, 9 fr. — Roquefort, 11 à 12 fr.

LEGUMES. — Ails, 3 à 4 fr. — Carottes, 0,90 la botte. — Haricots verts, le kilo, 4 fr. — Choux verts, 1,50 à 2 fr. la douz. — Choux-fleurs, 1 à 1,50 pièce. — Cresson, 0,75 le gilo. — Epinards, 0,30 le kilo. — Oignons, 1,25 les 12 bottes. — Oseille, 0,20 le kilo. — Poireaux, 0,05 le fagneau. — Pommes de terre, vieilles, 0,30 à 0,40 le kilo. — Echalottes nouvelles, 0,50 le fagneau. — Navets, 2 fr. les 12 bottes. — Laitues, 3 à 3 fr. le 100. — Artichauts, 7 fr. la douzaine. — Pommes de terre nouvelles, 1 à 1,25 le kilo. — Persil, 0,75 les 13 bottes. — Cerfeuil frais, 1,75 les 13 bottes.

FRUITS ET PRIMEURS. — Citrons, 16 à 20 fr. le 100. — Oranges, 60 à 70 fr. le 100. — Raisins de Corinthe, 2,50 le kilo (?) — Figues, 1,60 le kilo. — Bananes, 70 à 80 fr le régime. — Fraises, 4 à 6 fr. le kilo. — Asperges du pays, 3 fr. la botte. — Cerises, 3 fr. le kilo.

L'ensemble des prix ci-dessus doit être majoré de 100 à 200 pour cent pour les prix d'achat au détail. De plus, pour les prix de gros, certains articles : viandes, fruits, etc., il est excessivement difficile d'obtenir des vendeurs des prix — à peu près exacts — chacun s'ingéniant à travestir la vérité. La « vague de baisse » s'est traduite au marché du samedi par une augmentation presque générale et pour ne citer qu'un légume, la carotte nouvelle, qui se vendait 0,50 mercredi, était vendu samedi 0,90 le kilo.

Sociétés Diverses

Société des Sténographes du Nord. — Le concours annuel, ouvert à tous les Sténographes, sociétaires ou non sociétaires, pratiquant le Système Duployé, ou méthodes mélographiques et dérivées, aura lieu le dimanche 27 juin courant, dans la matinée.

Les épreuves comporteront une vitesse de 180, 160, 140, 120, 110, 100 et moins de 100 mots à la minute. Une section spéciale est réservée aux écoliers.

Un concours de dactylographie a lieu le même jour. Tous les dactylographes, hommes ou femmes, peuvent y prendre part. Toutes les marques de machines à écrire sont admises.

Les adhésions pour ces concours doivent être adressées sans retard à M. Fernand Delécolle, secrétaire général du concours, rue Jeanne-Maillotte, 5, à Lille.

— La Fête du XIIe anniversaire aura lieu les dimanches 27 juin et 4 juillet prochains.

Prisonniers politiques de la Grande Guerre. — Assemblée générale dimanche 20 juin.

A 1 heure, repas en commun Hôtel Maréchal, 302, rue Solférino.

A 3 heures, assemblée générale, Maison des Etudiants, 49, rue de Valmy.

Fédération Nationale des Sous-Officiers des Armées de Terre et de Mer, active, réserve et territoriale. — Assemblée générale dimanche, 20 juin 1920. Les sociétaires doivent envoyer leur vote au président de la section à laquelle ils appartiennent.

Pour tous renseignements et adhésions, s'adresser, pour la région, à M. Bignon, président de la 53e section, rue Jacquemars-Giélée, 10, à Lille, et à M. Hénrat, président de la 39e section, rue Faidherbe, 15, à Hautmont.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES. — De Baets Yvonne, rue Abélard, 67. — Berthe Louis, rue Tourville, 3. — Deperle Maurice, rue Colson, 7. — Vercouter Clotilde, rue Carpeaux, 12. — Lavie Philippe, rue de Roubaix, 27. — Scalbert François, rue Jemmappes, 72. — Berbruggen Célina, et Denise, rue d'Arras, 169. — Lemaire Emérance, rue Arras, 183. — Smagghe Léon, rue Malesherbes, 13. — Leroy Claude, boulevard de la Liberté, 3. — Franquart Huberl, rue Destailleurs, 7. — Delacour Léon, rue du Curé-Saint-Sauveur, 29.

DECES. — Vermès Ernest, 54 ans, ép. de Jeanne Cevens, rue d'Esquermes, 90. — Decraem Palmyre, 76 ans, cél., rue Adolphe, 13. — Bataille Amélie, 85 ans, cél., rue du Port, 86. — Duquesnoy Gabriel, 75 ans, cél., rue Van Waende, 10. — Vermesse Marguerite, 53 ans, veuve de Achille Péchon, boulevard Victor Hugo, 291. — Lblausse Georges, 36 ans 1/2 ép. de Marie Sel, rue de Seclin, 29.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Présidence de M. Godart, vice-président

UN CHAUFFEUR INDELICAT

Boré Henri-Joseph, 44 ans, chauffeur d'auto, à Lille, conduisait, le 18 novembre 1918, une auto qui de Baisieux ramenait, dans la région, quelques-uns de nos malheureux compatriotes, qui avaient dû évacuer au moment de la poussée des troupes victorieuses.

Madame Quatrelivres, gérante d'une teinturerie, à Cambrai, faisait partie du convoi ; elle était porteur d'un sac contenant 5 000 francs de valeur.

Le chauffeur Boré, profitant d'un moment d'inattention de Mme Quatrelivres, qui réparait sa toilette, quelque peu endommagée par le voyage, s'appropria le sac et son contenu.

Le vol serait peut-être resté inconnu si le chauffeur, il y a quelques mois, n'avait pas eu la tentation de liquider quelques-uns des titres volés, qui se trouvaient frappés d'opposition.

Le tribunal correctionnel, présidé par M. le vice-président Godart, prononça contre Boré une peine de deux années d'emprisonnement.

UN GREVISTE ACQUITTE. — Le 14 mai dernier, la gendarmerie procédait à l'arrestation d'Alphonse Osterlynck, 52 ans, charron, demeurant à Roubaix, qui aurait commis le délit d'entraves à la liberté du travail en déclarant au contre-maître Devrèse de l'usine Deledalle : « Si tu ne veux pas faire arrêter tes ouvriers, on t'y forcera bien. »

Telle était la version du rapport de la gendarmerie ; à l'audience d'hier où comparaissait Osterlynck, le contre-maître Devrèse qui est un camarade de travail de l'inculpé démentit les propos qu'on lui incrimine : une conversation amicale s'est bien engagée entre eux sur la grève, mais aucune parole répréhensible n'a été prononcée. De nombreux témoins cités à la fois par l'accusation et la défense viennent confirmer ces faits.

D'autre part, Me Balavoine, qui défend très éloquemment le prévenu donne connaissance au tribunal d'un certificat du patron d'Oslerlynck qui représente ce dernier comme un bon ouvrier.

En raison des faits démontrant l'inanité de l'accusation, le tribunal prononce un jugement d'acquittement.

CURE DÉPURATIVE

tous les 2 ou 3 jours un seul GRAIN de VALS

au repas du soir régularise fonctions digestives, purifie le sang.

La Vie Ouvrière

SYNDICATS

SYNDICAT DU BATIMENT

Le Syndicat du Bâtiment informe les ouvriers qui furent occupés aux Régions Libérées et licenciés après la date du 15 mars, d'avoir à se présenter au bureau de ces services, 17, rue de Rivoli, pour y toucher l'indemnité de 1 franc allouée depuis le 15 mars.

Le Secrétaire.

QUESNOY-SUR-DEULE

Pourquoi être syndiqué ?

Des ouvriers se demandent encore pourquoi être syndiqués ; nous ne serons trop les inviter à venir à nos réunions et lire journellement nos journaux, où les avantages, les bienfaits et la nécessité plus que jamais de l'organisation syndicale, leur seront démontrés. Bien vote alors, ils viendront rejoindre la grande armée prolétarienne ; ne désireront pas passer plus longtemps pour des traîtres à leur classe, des ignorants ou des égoïstes, qui aiment à profiter des avantages et ne font aucun effort pour les obtenir.

Camarades, venez tous vous inscrire à la section. Venez tous à la réunion, jeudi, 10 juin, à 7 heures du soir, salle Delbecque. Nous espérons que les 150 syndiqués se feront un devoir d'y assister et amèneront avec eux d'autres camarades. Des questions très importantes sont à l'ordre du jour.

La Commission de la section.

SYNDICAT DES TRANSPORTS

Les camarades sont informés que le percepteur passera à domicile pour faire la perception.

Les chauffeurs des T. M. des R. L. peuvent payer dans les sections.

Les camarades ayant fait grève sont invités à retirer la carte d'honneur au bureau du syndicat tous les jours jusqu'à 7 heures du soir.

MM. les boulangers ayant des tickets de grève des transports peuvent se présenter pour recevoir au Bureau 7, à l'Union de Lille, tous les jours, jusqu'à 7 heures du soir. URGENCE.

Le secrétaire : H. LOBERT.

Avis Important. — Les camarades du syndicat ayant fait grève, sont invités à passer au bureau pour retirer la carte d'honneur de grève. Les camarades sans travail par suite de la grève doivent se présenter au bureau pour toucher les secours, tous les jours jusqu'à 7 heures du soir.

H. LOBERT.

:: Convocations ::

AUJOURD'HUI

BATIMENT ET TRAVAUX

— **Commission exécutive du bâtiment.** — Mardi 8 juin, à 6 heures 30, au siège, rue de la Clef, assemblée pour tous les secrétaires et trésoriers des sections techniques de Lille. Ordre du jour très important.

CUIRS ET PEAUX

SECTION DES OUVRIERS ET OUVRIERES EN CHAUSSURES

Tous les ouvriers coupeurs en chaussures, chamarreuses, cordonniers, chausseurs, cousinains, cloué, monteurs et couseurs à la main et à la machine, talonniers, fraiseurs, finisseurs, chaussonniers, réparateurs, etc., sont convoqués à l'assemblée générale de la section, qui aura lieu le mardi 8 juin, à 6 heures trois quarts du soir, au siège, rue du Molinel, 19.

Ordre du jour : barème des salaires.

La carte confédérale sera rigoureusement exigée.

LA COMMISSION.

MERCREDI

BATIMENT ET TRAVAUX

— **Aux ouvriers litiers.** — Mercredi 9 juin, à 6 heures 30, assemblée pour tous les ouvriers litiers, au siège, rue de la Clef. Ordre du jour très important ; présence indispensable.

SYNDICAT GENERAL DES OUVRIERES EN CONFECTIONS

La perception des cotisations se fera mercredi soir, à 5 h. 1/2, rue de Paris, 186 bis.

La Secrétaire : Mme BIDAR.

JEUDI

BATIMENT ET TRAVAUX

— **Section des peintres et vitriers.** — Jeudi 10 juin, à 6 heures, assemblée pour tous, au siège, rue de la Clef, 32. Ordre du jour très important.

VENDREDI

SYNDICAT DU BATIMENT

Les camarades de la Commission d'Etude de la 1re région sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le vendredi 17 juin, à dix heures du matin, à la Bourse du Travail, 186 bis, rue de Paris, à Lille.

Pour la Commission d'Etudes :

Henri LAURIDAN.

NOTA. — Les camarades du Bâtiment, en possession des listes de souscription pour les grévistes des Tramways, sont priés de les rapporter le plus tôt possible au bureau du Syndicat.

A MARQUETTE-LEZ-LILLE

Vendredi 11 juin 1920, à 5 heures 30, réunion syndicale pour tous les ouvriers de l'usine Kulhmann, estaminet de la « Croix de l'Abbaye », tenu par Vanborren, à l'Abbaye.

Ordre du jour : entrée des ouvriers de l'usine au Syndicat des produits chimiques.

Tout le personnel de l'usine est invité pour la décision qui pourra être prise.

Vaillant, du bâtiment, assistera à cette réunion.

LA COMMISSION.

PARTI SOCIALISTE

A MONS-EN-BARŒUL

La Section, réunie en assemblée chez le camarade Rouzé Félix, proteste au plus haut point contre la reprise des relations avec le Vatican.

« Classe ouvrière ! voyons, vous qui avez souffert comme nous nous avons souffert de la guerre, vous qui, comme nous, vous voyez à l'heure actuelle que dans chaque pays belligérant l'on recherche les responsabilités de la guerre, il est nécessaire que nous vous disions, et cela en connaissance de cause, qu'il est une classe qui a aussi ses responsabilités dans cette guerre, classe des soutanes noires, qui reste impunie de ses actes odieux, et qui par toute notre action doit être punie de ses forfaits. Ces gens ce sont les curés.

Bien des camarades, en lisant ces lignes, hocheront la tête, et diront : Oui, mais par quel moyen combattre cette soutane ?

Eh bien ! camarades, nous vous disons : Regardez les vieux militants, les jeunes, regardez-les, ces camarades qui, quelquefois, sous le poids de leurs occupations, meurent à la tâche. Soyez leur reconnaissants ; comprenez un peu l'utilité de notre union ouvrière, venez, camarades, combattre cette soutane, en adhérant aux Sections du Parti Socialiste. Adhérez aussi aux groupes de Libre-Pensée Socialiste, et où un groupe vient de se former, à Mons-en-Baroeul, écoutez l'appel que vous a fait le dévoué camarade Dumez, secrétaire du groupe, et comprenez la nécessité de l'union. Dimanche, à trois heures, au faubourg de Valenciennes, les camarades du groupe de la Libre-Pensée Socialiste de ce quartier organisent une manifestation socialiste ; beaucoup de nos camarades y prendront part, et iront là-bas récompenser de leur présence, l'effort fait par nos camarades pour l'organisation de leur manifestation.

Donc, camarades, adhérez aux Sections socialistes et aux groupes de Libre-Pensée Socialiste, ce sera le meilleur gage de notre victoire. Au prix seul de cette résolution, nos forces grandiront et nous serons victorieux.

Pour la Section : A. DEMUYNCK.

P. S. — Le secrétaire informe les membres de la Section de la décision prise par la Commission administrative en fixant l'heure du départ du siège, 17, rue J.-J. Rousseau, à une heure et demie.

Section de Loos. — Tous les adhérents sont priés d'être à la réunion qui aura lieu le mardi 8 juin, à 7 h. 1/2 du soir, au siège social, chez le citoyen Géry Roëls, rue de l'Egalité.

Ordre du jour : 1° compte-rendu de la section des jeunesses socialistes ; 2° perception de la section ; 3° avis divers.

Le Secrétaire : G. ROELS.

A HOUPLINES

La section houplinoise du Parti socialiste se réunira à la Mairie, le vendredi 11 juin, à sept heures du soir.

Présence indispensable.

Le Comité exécutif se réunira mercredi 9 juin à sept heures du soir.

GROUPEMENTS D'ACTION SOCIALE

ASSOCIATION REPUBLICAINE DES ANCIENS COMBATTANTS

Vendredi 11 juin, à 20 heures, au Tivoli, 28, rue de Fives, grand meeting contradictoire sous la présidence du camarade G. Crépin, avec le concours assuré de Raymond Lefebvre, vice-président de l'A. R. A. C., membre de « Clarté », sur « toutes les Internationales contre la Guerre ».

Par ordre :

Louis NACHTERGAELE,
Secréatre de la section lilloise de l'A. R. A. C.

A ROUBAIX

Chez les Marbriers

Voici le texte du contrat qui, signé le 5 juin, a mis fin à la grève des ouvriers marbriers et tailleurs de pierre bleue :

« Entre les soussignés :

M. Jean Destrebecq, président du Syndicat des patrons marbriers, et plusieurs de ses confrères, d'une part ; et M. Harpagès, secrétaire du Syndicat des ouvriers marbriers de Roubaix, assisté d'un certain nombre d'ouvriers marbriers, d'autre part ; sous la présidence de M. Robert, inspecteur départemental du Travail de Roubaix, il a été convenu ce qui suit :

Le salaire des ouvriers qualifiés est porté à 2 fr. 90 l'heure, étant entendu que la différence qui existe entre les salaires des ouvriers du Bâtiment et ceux de la Marbrerie resterait toujours avec une différence de 0.25 l'heure, en supplément pour ces derniers.

Si les conditions de salaire sont plus élevées pour la majeure partie des maisons de marbrerie de Lille et Tourcoing que pour celles de Roubaix, les dites conditions de Lille et Tourcoing seront appliquées de plein droit dans les marbreries de Roubaix.

TRAVAUX INSALUBRES. — Les travaux pour exhumation et inhumation sont complés pour cinq heures de travail avec augmentation de 75 pour cent de l'heure.

CONDITIONS DE PAIE. — La paie se fera tous les samedis pendant les heures de travail. Il sera remis à chaque ouvrier un bulletin portant les heures effectives pendant la semaine avec la somme due.

DUREE DU CONTRAT. — Le présent contrat aura une durée indéterminée sauf par dénonciation de l'une ou l'autre des deux parties à la partie intéressée dans le délai de un mois.

La grève cessera à partir du lundi 7 juin, et le présent contrat rentrera en vigueur à partir de cette date.

Le Président du Syndicat patronal : Jean DESTREBECQ. — et FOURNIER. LOUVIAU et VANDOORSSELAERE.

Le Secrétaire du Syndicat ouvrier : HARPAGES.

L'Inspecteur départemental du Travail : L. ROBERT ».

A TOURCOING

SYNDICAT DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

Les ouvriers charpentiers, menuisiers et parties similaires sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu au siège du Syndicat, 105, rue de la Cité, aujourd'hui mardi 8 juin, à 6 h. 30 du soir.

Ordre du jour : Les Salaires ; Mesures à prendre.

Pour les ouvriers peintres, vitriers et parties similaires, réunion à la même heure, le mercredi 9 juin.

Le secrétaire : PACQUET L.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LA MADELEINE

AVIS AUX BOULANGERS. — Les boulangers des communes limitrophes de La Madeleine qui sont encore détenteurs des tickets de pain à prix réduit de cette commune, pour le mois de mai, sont priés de les remettre avant le 15 courant, dernier délai, à la mairie, bureau n° 6.

LOMME

RAVITAILLEMENT DU 7 AU 12 JUIN. — Section du Bourg et de Mont-à-Camp. — Saindoux, 500 gr., 4,90. — Café, 250 gr., 2,45 — Confiture de fraises, le kilo, 5 fr. — Pâtes alimentaires, 250 gr. par carte, 0,90. — Corneed Geef, la boîte, 2,15. — Bœuf assaisonné, le kilo, 5 fr. — Bœuf haché, la boîte, 2,75. — Sardines, la boîte, 1,55. — Beurre, le kilo, 11,30. — Fromage, le kilo, 12 fr — Saumon, la boîte, 2,75. — Autolave, le paquet, 1,25. — Pois cassés, le kilo, 3,50 — Chaussures de fatigue pour homme, la paire, 34 fr. — Extrait de café, la boîte, 1 fr.

LES PUPILLES DE LA NATION. — Tous les enfants reconnus Pupilles de la Nation, ont droit à la carte de réduction du prix du pain.

Les parents des Pupilles doivent se faire inscrire au bureau du ravitaillement, de 2 à 6 heures, jusqu'au 24 courant inclus.

RONCHIN

LA FANFARE MUNICIPALE « L'Avenir Musical » donnera un concert le dimanche 20 juin, à cinq heures du soir, place de l'Abbé de l'Epée, face à l'Institution des Sourds-Muets.

Les personnes désirant être membres honoraires peuvent se faire inscrire ou envoyer une lettre d'adhésion chez Flinoy, 10, place de la République, au Grand-Ronchin.

ETAT-CIVIL DU 16 AU 31 MAI. — Naissances. — Pelez Denise, sentier du Ballon. — Colin Lucien, route de Douai, 290.

PROMESSES DE MARIAGE. — Tonnelle Alexandre, chaudronnier et Allard Blanche, ménagère à Ronchin. — Letellier Emile, droguiste et Ryckebussche Elodie, ménagère à Ronchin. — Lavaert Emile, rameur et Manten Marta, ménagère à Ronchin. — Muse Joseph, employé de chemin de fer à Lille et Lally Aldegonde, employé de chemin de fer à Ronchin. — Waeles Gustave, épicier et Descamps Anaïse, sans profession, à Ronchin. — Tiercelin Maurice, cultivateur et Cauche Marthe, sans profession, à Ronchin. — Debaes Léon, ajusteur à Hellemmes et Debaes Alphonsine, à Ronchin.

Décès. — Cotils Louise, sans profession, 67 ans 1/2 route de Douai. — Mullier Paul, journalier, 49 ans 1/2, 3, rue Faidherbe. — Rougée Simonne, un an, rue de la Justice, 78.

LOOS

ETAT-CIVIL DU 22 AU 28 MAI. — Naissances. — Marcel Bascop, rue Jules-Ferry, 29. — Raymonde Vanramme, rue Ch.-Gilquin, 23. — Marcel Taghon, cour Camillet, 10. — François Duty, rue des Oliveaux. — Claude André, rue de Béthune, 29. — Gustave Blicq, avenue d'Hailly, 5. — Jeanne Patou, cour Patin, 3. — Pierre Deschryver, rue Gambetta, 81.

PROMESSES DE MARIAGES. — Lucien Rémy et Suzanne Vermeulen. — Henri Delepianque et Valentine François. — Victor Leroy et Germaine Coriau. — Eugène Taillandier et Félicie Bustreel. — Alphonse Œeugue et Henriette Allion. — Auguste Philippo et Robertine Saelen. — Albert Buteaux et Rachelle Graver. — Clément Beauchemin et Gabrielle Gilquin. — Pierre Woussen et Madeleine Verley. — Raoul Steuperaert et Simone Baquet.

Décès. — François Duty, 2 jours, rue des Oliveaux. — Maria Lemaire, 11 jours, cité Menu, 4. — René Baillieul, 5 ans, rue Marais, 33. — Marie Duthoit, 72 ans, avenue d'Hailly, 5. — Charles Cambier, un an et demi, chemin du Halage, 4. — Catherine Debrabant, 57 ans, rue de Béthune, 171.

HAUBOURDIN

OU EST L'INDELICAT ? — Plainte a été déposée à la gendarmerie par M. Vandambulc, 40 ans, domicilié à Lambersart, 9, rue des Magniolin, contre un de ses ouvriers, qui est disparu emportant 24 sacs de métaux estimés 500 francs.

FACHES-THUMESNIL

ETAT-CIVIL DU 16 AU 31 MAI. — Naissances. — Maimon Geneviève, rue Carnot, 12. — Pattyn Rolande, rue des Ecoles, 28. — Holmar Andrée, rue de Thionville, 39. — Mollement Marie, cour Gelper, 1. — Leclerc Simonne, cour Herbaux, 2. — Sadaune Laure, hameau du Fardi. — Bigotte Roger, rue de Vendeville, 32. — Deconinck Louise, rue Carnot, n° 208.

Publications de mariages. — Dufour Georges, tapissier et Pollart Céline, sans profession, à Faches-Thumesnil. — Morits Alphonse, cimentier et Lefebvre Suzanne, ménagère à Faches-Thumesnil.

Décès. — Avez Flore, veuve Meurisse Almable, 83 ans, sans profession, rue Carnot, 134. — Dumoulin Stéphanie, veuve Crespel Jacques, 76 ans, sans profession, rue de Templemars, 11. — Vanheirrweghe, veuve Glas Jean, 89 ans, sans profession, rue Ferrer, 23. — Rottier Gérard, 3 ans, rue Carnot, 51. — Fruit Alphonse, 51 ans, tonnelier, rue de Lesquin.

WAVRIN

UN DEGOUTANT PERSONNAGE

Mme D..., demeurant à Wavrin, hameau de Aucreuilles, avait envoyé sa fille, la petite Marie, âgée de 8 ans, porter à boire à son frère, occupé aux travaux agricoles.

En traversant le bois dit de la Rivière, un cycliste sortit d'un fourré, empoigna la fillette et la transporta dans le bois, où il tenta d'accomplir un ignoble forfait, sans toutefois pouvoir y réussir. Plainte a été portée à la gendarmerie d'Haubourdin, qui enquête. De graves soupçons pèsent sur un individu, qui fut à plusieurs reprises remarqué près des bois, dans la matinée du jour en question.

ARMENTIERES

ASSOCIATION COLOMBOPHILE. — Les membres de la commission de la « Renaissance Colombophile » se réuniront le mercredi 9 juin, à 7 heures du soir, au siège.

Les membres absents seront considérés comme démissionnaires.

COLOMBOPHILIE. — La commission de « La Renaissance Colombophile » rappelle aux amateurs que le dressage des pigeons, sur Laventie, le dimanche matin, est assuré ; ils seront lâchés par les soins de M. Leclercq François.

La commission rappelle également les concours de Chartres, des 20 juin et 9 juillet, et d'Orléans, des 4 et 25 juillet.

Mise en panier le vendredi soir.

CYSOING

L'ESCROQUERIE AUX DOMMAGES DE GUERRE

Un non-lieu

Nous avons annoncé la mise en liberté provisoire, contre caution, du sieur Jules Bécue, expert aux dommages de guerre, inculpé d'avoir détourné une somme de 500 francs au préjudice d'un cultivateur de Lesquin.

La bonne foi de M. Bécue ayant été reconnue, ce dernier vient de bénéficier d'une ordonnance de non-lieu.

SAILLY-SUR-LA-LYS

TOUJOURS LES EXPLOSIFS

Un jeune enfant du bourg, Victor Renoncourt, 6 ans, jouait avec son détonateur trouvé sur la route. L'engin explosant, blessa grièvement le pauvre gosse à la jambe gauche. Il dut être transporté d'urgence à l'hôpital St-Sauveur, de Lille. Son état est grave.

Apprenez rapidement **SIÉNO-DACTYLO** *vous la*

Demandez le Programme gratuit des Etablissements JAMET-BUFFEREAU 78 bis, Boulevard de la Liberté, LILLE

HOUPLINES

ALLOCATIONS. — Les allocations aux réfugiés de la 18e période (du 12 avril au 9 mai) seront payées à la Mairie, le mardi 15 juin, aux heures habituelles.

CARTES DE PAIN. — Les cartes de pain du mois de juin seront distribuées aujourd'hui, mardi 8 juin, toute la journée. Se présenter au secrétariat du Bureau de Bienfaisance.

SOCIETE DE GYMNASTIQUE. — Les membres de la Société de Gymnastique « Les Compatriotes Houplinois » sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu dans la salle de la Mairie, le mercredi 9 juin, à 7 heures du soir.

Présence indispensable.

— Dans sa dernière réunion générale, cette Société a nommé sa nouvelle commission : président, Louis Chavatte ; vice-président, Louis Delecroix ; porte-drapeau, Noel Caron ; secrétaire, Cyprien Maniez ; trésorier, Maximilien Evrard ; commissaire, Désiré Donné ; moniteur-ch